

Questions orales

ce travail. Plus tôt cette année, nous avons accepté de porter à 1350 le contingent d'étudiants européens autorisés à venir au Canada pour travailler dans les plantations de tabac.

Des voix: L'auteur!

Des voix: Règlement!

M. Andras: . . . nous pouvons également libérer . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. A l'ordre, je vous prie. Puis-je suggérer au député et aux autres qui répondent à des questions que des déclarations aussi prolongées ne doivent être faites qu'à l'appel des motions. Certains veulent poser d'autres questions supplémentaires faisant suite à la première question posée, et nous y reviendrons, mais nous en sommes toujours à la première série de questions. Je vais revenir aux questions supplémentaires, y compris au député de Gander-Twillingate, au député de York-Simcoe et à d'autres dans un instant.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—L'EXACTITUDE DES CHIFFRES PUBLIÉS PAR STATISTIQUE CANADA**

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, ma question se rattache à celle posée par le député de Northumberland-Durham sur l'objectivité des statistiques publiées aujourd'hui. Étant donné que les chiffres publiés aujourd'hui par l'organe du gouvernement indiquent que les prix des produits alimentaires a augmenté de 0.8 p. 100, que tous les articles, excepté les produits alimentaires, ont augmenté de 0.8 p. 100 et que ces deux chiffres combinés donnent une augmentation globale de 0.7 p. 100, le ministre peut-il nous donner des explications?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en raison de la nature hautement technique de cette question, je serais très heureux de la tenir pour préavis.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, je suis étonné que le ministre ne se soit pas rendu compte de la très grave lacune que comportait sa réponse qu'il a donnée aujourd'hui. En utilisant la méthode de Statistique Canada pour pondérer les différents éléments et les ajouter, nous totalisons .77 p. 100 au lieu des .7 p. 100 qu'indique le document. Le ministre veut-il se renseigner sur l'objectivité, la fiabilité et l'honnêteté qui provient du rapport de cet organisme du gouvernement?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je serais très heureux de mettre le député en rapport avec les statisticiens.

* * *

LES FINANCES**LE RESSERREMENT MONÉTAIRE—L'OPPORTUNITÉ D'UN ENTRETIEN DU MINISTRE AVEC LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA**

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Finances. Étant donné que l'un des problèmes les plus difficiles de la gestion de l'économie canadienne est le retard avec lequel les choses

[M. Andras.]

ont lieu, que l'augmentation de l'emploi au cours du mois de mai était de 14,000 par rapport à celle des mois précédents qui était d'environ 100,000, le ministre veut-il étudier avec le gouverneur de la Banque du Canada la question de savoir s'il est trop tôt pour appliquer la politique de resserrement monétaire qui semble être en vigueur?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, pour commencer, il n'y a pas, comme je l'ai répété à la Chambre et au député à différentes occasions, de politique de resserrement monétaire.

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, lorsque les prêts bancaires ont, au cours des cinq premiers mois de cette année, augmenté à un taux annuel de 30 p. 100, que la masse monétaire a, au cours des cinq premiers mois de l'année, augmenté à un taux annuel de 18 à 20 p. 100, dépassant ainsi de beaucoup le taux de croissance économique . . .

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Turner (Ottawa-Carleton): . . . on ne peut pas parler d'une politique de resserrement monétaire.

M. Baldwin: De faillite?

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, je regrette d'avoir employé les termes délicats de «resserrement monétaire». Le ministre voudrait-il discuter avec le gouverneur de la Banque du Canada afin de déterminer si l'orientation de notre économie est la bonne, étant donné que les indices ne sont pas encore évidents, en particulier en ce qui concerne les taux d'emploi publiés au mois de mai; d'autre part, est-ce qu'une politique visant à augmenter les taux d'intérêt—comme cela s'est produit—est réellement la politique à suivre pour le moment, étant donné que bien des choses laissent prévoir que l'économie des États-Unis va régresser au cours du quatrième trimestre?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député est, de toute évidence, en train de faire un discours. Le ministre pourra répondre brièvement à cette question.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, le député n'est peut-être pas convaincu de l'expansion de notre économie, mais je me permettrai de lui rappeler, ainsi qu'à la Chambre, que notre économie se développe à un taux annuel de 11.6 p. 100. Cela représente l'augmentation des nouveaux emplois, de mai à mai—497,000 nouveaux emplois, soit 6 p. 100, ce qui représente la plus forte augmentation . . .

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre! A l'ordre! Le ministre voudrait-il avoir l'obligeance de se rasseoir? Je me permets de signaler au ministre et au député de Don Valley qu'ils sont en train de tenir un débat à ce sujet. Le député de York-Simcoe a la parole.